

Commune de Pierrafortscha
Rte de Pierrafortscha 58
1723 Pierrafortscha

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 17 DECEMBRE 2024

Président: Jean-Luc Kuenlin
Secrétaire: Jocelyne Cotting
Membres du conseil présents: Christian Burger
Jean-Luc Kuenlin
Olivier Oberson
Francis Hagger
Jean-Marie Becker

Nombre de participants votants: 36

Auditeur: 1

Excusés: Chantal et Simon Kuenlin, Rose-Marie Oberson, Martine Von der Weid, Mathilde, Quentin et Aurélien Ruiz, Nicole Würsdorfer, Julie de Gottrau, Anja, Jan et Samuel Burger. Caroline Thormann, Laure et Kilian Oberson.

Le président ouvre l'Assemblée à 19h30 et souhaite la bienvenue à tous.

L'Assemblée communale a été convoquée conformément aux dispositions légales par invitation personnelle, avis dans la feuille officielle et au pilier public.

Pour faciliter la rédaction du procès-verbal, les débats seront enregistrés : pas d'opposition.

Nomination de deux scrutateurs : MM. Nicolas de Diesbach et Eugène Jordan

L'ordre du jour suivant est accepté avec la modification suivante : compte tenu qu'il n'y a pas de démission à la commission d'aménagement, le point 7 de l'ordre du jour est retiré.

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 28 mai 2024
2. Modification du coefficient d'impôt communal pour les personnes physiques, de 0.85 à 0.80.
3. Budget 2025
 - 3.1 Budget de fonctionnement 2025
 - 3.2 Budget des investissements 2025
 - 3.2.1 Réfection du réseau routier communal Etape 4 La Schürra

3.2.2 Adduction d'eau Le Claru

4. Rapport de la commission financière
5. Approbation du budget des investissements 2025
6. Approbation du budget de fonctionnement 2025
7. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 28 mai 2024

Le PV est lu par la secrétaire.

Le président soumet le PV à l'Assemblée pour approbation à main levée :

le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Modification du coefficient d'impôts pour les personnes physiques de 0.85 à 0.80.

Le président passe la parole à Christian Burger, conseiller en charge des finances. M. Christian Burger informe l'Assemblée que le Conseil communal a été prudent dans son estimation. La proposition est basée sur la statistique fiscale non indexée, le plan financier, les effets de MCH2 après avoir expérimenté 2 exercices comptables, le financement des investissements 2025 par l'emprunt.

Le président passe la parole à la commission financière. M. Meyer rapporte à l'Assemblée que la commission financière a analysé cette proposition et la juge raisonnable. Elle recommande à l'Assemblée d'accepter cette proposition.

Pas de question de l'Assemblée.

Le président soumet à l'Assemblée la modification du coefficient d'impôts pour les personnes physiques de 0.85 à 0.80 pour approbation à main levée.

La modification du coefficient d'impôts pour les personnes physiques de 0.85 à 0.80 est acceptée à l'unanimité.

3. Budget 2025

M. Jean-Luc Kuenlin passe la parole à Christian Burger pour ce point. M. Burger informe l'Assemblée que le budget a été construit avec un taux d'impôts à 0.80 centimes. Malgré des charges en augmentation, le budget est presque équilibré avec un excédent de charge de Fr. 4'793.75. M. Burger rappelle que conformément au règlement des finances, toutes les dépenses en dessous de Fr. 10'000.- figurent au budget de fonctionnement. Il relève que pour une période expérimentale de 2ans, sur conseil de l'organe de révision, l'encaissement des impôts communaux a été confié au Service cantonal des contributions. Un éventuel retour à l'ancien système est toujours possible. Avec une augmentation de plus de 34'000.- francs, la péréquation financière s'est fortement accrue pour s'élever à Fr. 112'564.00. En ce qui concerne les investissements de Fr. 210'000.- pour la conduite d'eau du Claru et Fr. 430'000.- pour la réfection des routes, Etape 4 La Schürra, le financement se fera par un emprunt bancaire, les intérêts de cet emprunt d'un montant de 4'800.- figurent également au budget de fonctionnement. Les deux investissements prévus ne sont pas réalisables avec les liquidités. Il faut également tenir compte que les subventions de Fr. 160'000.- pour les routes ne seront versées qu'environ deux ans après la fin des travaux.

Budget de fonctionnement 2025

Administration générale

Pas de question.

Ordre et Sécurité publics, Défense

Pas de question.

Formation

Pas de question.

Culture, Sport et Loisirs

Pas de question.

Santé

Pas de question.

Prévoyance sociale

Pas de question.

Trafic et Télécommunications

Pas de question.

Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Pas de question.

Economie publique

Pas de question.

Finances et impôts

Pas de question.

Le président remercie M. Christian Burger pour sa présentation et demande à l'Assemblée s'il y a des questions ou des remarques. Pas de question ni de remarques.

Budget des investissements 2025

M. Burger présente le plan des travaux qui seront entrepris pour la réfection de la route de la Schürra. Plusieurs tronçons seront entièrement refaits. Le talus qui soutient la haie des peupliers côté Rte de Bourguillon sera consolidé. L'investissement se monte à Fr. 430'000.-. Les subventions représentent un montant de Fr. 160'000.-.

Remarque : M. André Berger formule une remarque : il souhaite que le choix de l'entreprise soit judicieux et demande au CC d'être attentifs au temps d'exécution des travaux.

Question : Mme Anne de Gottrau demande s'il ne serait pas possible de mettre le 30km/heure dans les hameaux ?

Réponse : le conseil communal prend note de cette demande.

Pour le deuxième objet des investissements, le président passe la parole à Olivier Oberson. M. Oberson présente le plan du tracé de la conduite d'eau reliant les Rittes au Claru pour un investissement de Fr. 210'000.-.

Il n'y a pas de questions formulées à propos de la conduite d'eau.

4. Rapport de la commission financière

M. Jean-Luc Kuenlin passe la parole à M. Xavier Meyer, rapporteur de la commission financière. M. Meyer donne lecture du rapport de la commission financière qui s'est réunie le 28 novembre 2024 en présence de M. Jean-Luc Kuenlin, Christian Burger et Stéphanie Oberson. La commission financière recommande à l'Assemblée d'approuver le budget tel que présenté. Elle remercie le personnel et les conseillers communaux pour leur précieuse collaboration. Pas de question de l'Assemblée.

5. Approbation du budget des investissements 2025

Le président soumet à l'Assemblée pour approbation le budget des investissements poste par poste comme présenté. À savoir :

Trafic et télécommunications avec la réfection du tronçon, Etape 4, La Schürra pour Fr. 430'000.- financé par un emprunt bancaire :

approuvé à l'unanimité.

Protection de l'environnement et aménagement du territoire avec la construction de la conduite d'eau « Les Rittes – Le Claru » pour Fr. 210'000.-financé par un emprunt bancaire :

approuvé à l'unanimité.

6. Approbation du budget de fonctionnement 2025

Le président soumet à l'Assemblée pour approbation le budget de fonctionnement:

Le budget de fonctionnement 2025 est approuvé à l'unanimité.

Le président remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée.

7. Divers

Le président informe l'Assemblée que le conseil communal a quelques informations à donner avant de passer la parole à l'Assemblée.

M. Jean-Luc Kuenlin passe la parole à M. Christian Burger pour le concept parking. M. Burger informe l'Assemblée qu'une rencontre a eu lieu entre le Service des ponts et chaussées et le Service de l'agriculture. Lorsqu'une infrastructure, comme celle du concept parking, touche aux terres d'assolement, le service de l'agriculture émet un préavis défavorable sauf si cette infrastructure est inscrite dans un plan directeur type plan directeur cantonal ou PA5. Dans le cas du concept parking de la commune de Pierrafortscha, à ce stade du dossier, le Conseil d'Etat devra faire une pesée des intérêts entre les besoins de gérer de manière efficiente le trafic et les besoins en surfaces de terres d'assolement.

Le PA5 sera validé le 19 décembre 2024 par l'ensemble des délégués de la Sarine avant d'être soumis pour approbation au Conseil d'Etat et ensuite à la Confédération. Le projet parking y est inscrit. Si le PA5 est accepté par la Confédération, Grangeneuve ne s'opposerait plus à l'infrastructure susmentionnée.

Le nouveau site internet sera en ligne le 1^{er} janvier 2025.

L'administration communale sera fermée du 26 décembre 2024 au 2 janvier 2025.

Le Conseil communal rappelle la fenêtre de l'Avent du 22 décembre 2024.

Le président donne la parole à Mme Sophie Fernandez pour le rapport de la Commission Pierra-Sympa. Mme Fernandez relate les activités qui se sont déroulées durant l'année 2024 : le match aux cartes a vu 18 équipes s'affronter début mars, début juillet a eu lieu une sortie dans une buvette d'alpage pour les seniors, le 15 septembre s'est déroulée la bénichon avec environ 80 personnes. En date du 6 décembre, la fondue pour les seniors a rencontré un vif succès également. 3 bancs ont été posés à divers endroits sur le territoire communal. Mme Fernandez donne d'ores et déjà rendez-vous à tous les amateurs de jass le 28 mars 2025 pour la deuxième édition du match aux cartes.

Le président profite de remercier les personnes qui ont posé les bancs, MM Joseph Oberson, Philippe Kuenlin et André Berger.

Le président remercie également tous les membres de la commission Pierra-Sympa.

Le président donne la parole à l'Assemblée.

Question : M. Philippe Kuenlin félicite le conseil communal pour la réfection des routes et demande s'il existe une possibilité d'informer les agriculteurs de labourer à une distance convenable des bords de route. Il constate qu'à certains endroits le labour est à 15 centimètres. Les informer que les routes ont été refaites et leur demander de labourer à 80 centimètres de la bordure.

Réponse : Le conseil communal en prend note.

Question : Mme Nathalie Oberson demande où en est la révision du PAL ? Cela fait 4 ans qu'il a été adressé au canton. Est-ce que le conseil communal peut intervenir pour avoir un retour prochainement ? Cette attente bloque les autorisations pour de petites constructions. Mme Oberson demande au Conseil communal d'insister.

Réponse : le Conseil communal a déjà relancé le Canton mais n'a pas de nouvelles. Plusieurs communes sont dans cette situation d'attente. Il prend note de la demande.

Comme il n'y a pas d'autres questions ni remarques, le président remercie chaleureusement ses collègues du conseil communal ainsi que le personnel de l'administration pour leur travail et leur précieuse collaboration.

Il clôt les débats, il est 20h30.

Il convie toutes les personnes présentes pour une petite agape et pour le verre de l'amitié.

Pierrafortscha, le 23 décembre 2024

Le Président

La Secrétaire :

Jean-Luc Kuenlin

Jocelyne Cotting